



BTS SP3S



Technicien supérieur SP3S Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social



Plusieurs modalités
d'inscription (voir au dos)

pour une rentrée
en septembre 2018

à **IRTS Montpellier**

Diplôme d'Etat BTS SP3S, niveau III
en 2 ans

En formation initiale (financement personnel), en situation d'emploi,
en apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat aidé
Diplôme délivré par le Ministère de l'Education Nationale

Portes ouvertes

le 14 février 2018

à IRTS Montpellier et IRTS Perpignan

69%
de réussite
en 2016

Le métier

Le technicien supérieur en SP3S travaille dans une logique de réseau avec un ensemble de partenaires institutionnels et de professionnels oeuvrant dans les champs sanitaires, sociaux, médico-sociaux. Il met ses compétences techniques, administratives, relationnelles au service des publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales...

Il procède à l'analyse des besoins, il permet l'accès au droit, il propose des services et des prestations, il organise et gère leur mise en œuvre, il contribue au système d'information.

Dans le cadre de ses interventions, selon le secteur professionnel et la structure qui l'emploie, il pourra participer au développement des missions et des activités de cette dernière, à la coordination et l'animation des équipes de professionnels.

Domaines d'activités

Les lieux d'intervention sont divers : organismes de protection sociale ; caisses de Sécurité sociale, mutuelles, groupes d'assurances... ; établissements et services sanitaires, sociaux, socio-éducatifs ; CCAS... ; établissements de prise en charge des personnes âgées, handicapées... ; structures développant des services d'aide à la personne, d'aide à domicile...

La formation

THEORIQUE ET PRATIQUE

Une formation théorique et pratique qui se déroule sur deux années scolaires :

- > En voie directe (sans financement de l'Etat) : 1405 heures de formation théorique + 15 semaines de stage.
- > En apprentissage : 1350 heures de formation théorique (3 jours à l'IRTS) et 2 jours dans la structure employeur.
- > En contrat de professionnalisation : 1100 heures de formation théorique (2 jours à l'IRTS) et 3 jours dans la structure employeur

Module A :
Institutions et réseaux des champs sanitaires, sociaux, médico-sociaux

Module E :
Relations au travail, gestion de ressources humaines

Module B :
Connaissance des publics

Module F :
Techniques de gestion administrative et financière

Module C :
Prestations et services

Module G :
Méthodologies, démarche qualité

Module D :
Techniques de l'information et de la communication

+ Anglais
+ Culture générale

+ Formation pratique

15 semaines de stage (en voie directe)
2 jours/semaine chez l'employeur (en apprentissage)
3 jours/semaine chez l'employeur (en contrat pro.)

Conditions d'accès

La formation est ouverte :

- aux titulaires des baccalauréats: technologique, général, professionnel,
- aux titulaires d'un diplôme homologué de niveau IV
- ou d'un diplôme d'accès aux études universitaires.

Pour entrer en formation :

En voie directe : sur dossier scolaire et un entretien collectif avec un responsable IRTS.

En contrat de professionnalisation, contrat aidé et d'apprentissage : après signature d'un contrat dans une structure employeur des domaines d'activités cités page précédente, sous réserve de validation du projet de formation par un responsable IRTS avant fin juin.

Pour vous inscrire dans notre établissement, en contrat d'apprentissage, vous devez donc suivre la procédure sur le portail de l'Education nationale suivant :

www.admission-postbac.fr

Pour candidater

Calendrier

Inscription APB (apprentissage) > de janvier à mars
De janvier à juin, pour les autres situations.

Résultats > juin

Rentrée > septembre

Equipe



Equipe pédagogique :
Une équipe de formateurs et de professionnels de terrain avec un référent handicap

Référente pédagogique : Carole Marmet
Référente administrative : Béatrice Cussigh

Contacts

infometier@irtsmontpellier.fr

+ d'infos

irtsmontpellier.fr



irts Montpellier

1011, rue du pont de Lavérune. CS70022.
34077 Montpellier cedex 3.
04 67 07 02 30 / contact@irtsmontpellier.fr